

Direction Pôle Evénementiel Direction des Régies et Animations Commerciales – Port Fluvial

# Dossier de Candidature MARCHE NOCTURNE de NARBONNE PLAGE EDITION 2023

NOM:		PRENOM:	
	didatu	l'attention de Monsieur le Maire re Marché Nocturne de Narbonne Plage » on des Régies et Animations Commerciales CS 80823 11785 NARBONNE CEDEX	
		Encart réservé à l'administration	
Date de dépôt : Dossier complet		Dossier incomplet □	

Dossier complet à retourner avant le 5 mai 2023 (délai en vigueur)

## **INFORMATIONS GENERALES:**

- Le marché nocturne a lieu à compter du samedi 1 juillet au jeudi 31 août 2023, sur le front de mer, de 19h00 à 00h00.
- Le marché est fermé tous les lundis.
- Le marché est ouvert à toutes activités <u>sauf alimentaire et vêtement.</u>
- Le marché est limité à 25 emplacements, sans Véhicules.
- ♣ Toute absence doit être justifiée auprès du service de Narbonne Plage.
- Le droit d'occupation du domaine public pour toute la période du marché nocturne est fixé par délibération du Conseil Municipal, et payable d'avance.
- L'abonnement est obligatoire.
- ♣ La dimension des stands est standard : 4 mètres de longueur.
- La place attribuée ne pourra être choisie par l'exposant et ne pourra être modifiée.
- Le règlement intérieur du marché nocturne sera remis à chaque exposant retenu lors de la Commission d'attribution.
- Toute demande incomplète ou hors délais ne sera pas instruite.

# Votre candidature sera appréciée à partir de :

- 1) L'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
- 2) Des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement,
- 3) De photographies significatives présentant vos articles et illustrant vos articles proposés.

Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle, ou d'un courrier de refus le cas échéant, qui vous parviendra dans la mesure du possible avant le 1<sup>er</sup> juin 2023..

## I. Coordonnées de l'exposant

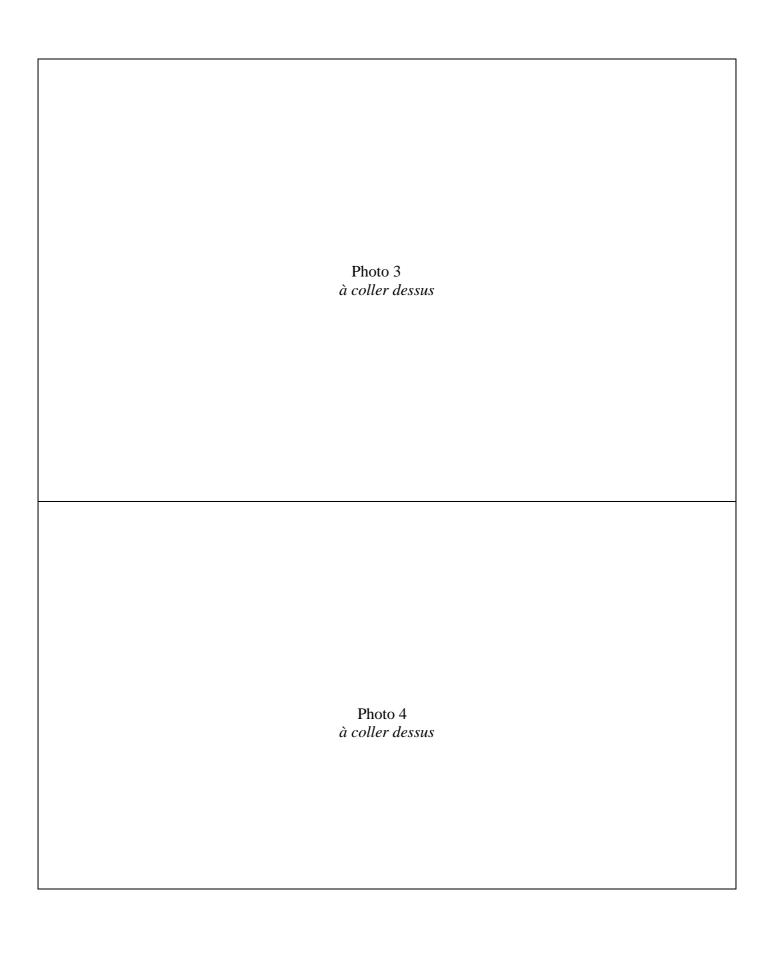
Société :
Nom / Prénom :
Adresse complète :
C.P. :Ville :
<b>=</b>
Site internet
Statut Professionnel: 🗆 Artisan 🗅 Maître Artisan 🗅 Producteur 🗅 Artiste libre
□ Commerçant non sédentaire □ Commerçant sédentaire
□ 1ère candidature
□ Avez-vous déjà participé au marché nocturne de Narbonne Plage :
□ Nombre de stand souhaité de 4 mètres pour l'édition 2022 :

# II. Produits ou services proposés

<u>Secteur d'activité</u> :			
☐ Artisanat du monde	□ artisanat	□ artisanat d'art	
☐ Décoration, art de la table	□ bijoux	□ commerce équitable	
☐ Jeu, jouet	□ tableau	□ création locale	
□ Habillement	□ équipement de la personne, accessoire		
□ Autre :			
III. Puissance électrique	e		
<u>Utilisation</u> : éclairage uniquement.			
IV. Description détaillé (€)	Description détaillée de chaque produit proposé, origine et fourchette de pri (€)		

Produit principal	Fourchette de prix	Fabrication oui / non	Revente oui / non
Produit principal	Fourchette de prix	Fabrication oui / non	Revente oui / non
1 Toddic principat	rodrenette de prix	Tabricación dary non	Revence odly non

	servation et précisions permettant d'apprécier la qualité de la candidature
V.	Photos permettant d'apprécier la qualité de la candidature
	Photo 1
	à coller dessus
	Photo 2 à coller dessus



# Pièces obligatoires à fournir:

- Extrait du Registre de Commerce ou des Métiers datant de moins de 3 mois à la date de la manifestation
- © Copie de l'assurance à responsabilité civile et professionnelle, en cours de validité et allant au moins jusqu'au 31 août 2023 (vol, incendie, dégradation du site, vandalisme....)
- Déclaration de début d'activité d'auto entrepreneur (à justifier)
- Pièce d'identité du demandeur,
- Justificatif d'adresse (facture d'eau, d'électricité, etc....)
- 🕝 Si employé par la Société : contrat de travail et bulletin de salaire.
- Copie CNI

# Je m'engage:

- à ne pas vendre de textile (vêtements, chaussures, fripes, etc,...)
- à respecter les dimensions et les activités qui me sont autorisées,
- à respecter la propreté du site,
- à respecter les horaires d'arrivée et de départ,
- à respecter le cheminement piéton qui devra être entièrement libre de tout dispositif commercial, de façon à permettre à tout moment la circulation des clients et personnes à mobilité réduite,
- à me conformer strictement aux prescriptions du domaine public en l'occurrence le Règlement Intérieur du marché,
- à utiliser uniquement des sacs papier ou réutilisables,
- à acquitter la redevance par avance correspondant à cette occupation.

Α	Le	 Précédé de « Lu et Approuvé »
2		

# A retourner avant le 5 mai 2023 (cachet de la poste faisant foi) TOUTE DEMANDE INCOMPLETE NE SERA PAS TRAITEE

Attention cette fiche n'est pas une réservation et ne donne droit à aucun emplacement Toute demande nécessite le passage en commission

Occuper un emplacement sur le domaine public, c'est accepter le présent règlement avec toutes ses conditions et conséquences et s'engager à le respecter

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Direction des régies et animations commerciales de la ville de Narbonne.

Elle concerne vos documents administratifs personnels (KBIS, assurance, ...). Ces documents peuvent être transmis aux différents services de l'Etat sur simple demande de leur part. La base légale du traitement est <u>le consentement.</u>

Les données seront communiquées aux seuls destinataires désignés et seront conservées pour une durée de 5 ans à compter de la date indiquée sur ce document. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement, retirer à tout moment votre consentement à leur traitement ou exercer votre droit à leur portabilité.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour tout questionnement vous pouvez contacter le délégué à la protection des données : <a href="mailto:DPO@mairie-narbonne.fr">DPO@mairie-narbonne.fr</a>. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectées, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.